

COMMUNE DE VILLY

Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 5 mars 2013

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Karine TUPINIER, Jacqueline ZELIOLI

MM. François BACHELIER, Jean Marie FROMONOT, Bernard LECUILLER, Daniel POITOUT, Patrick VAILLANT.

Absents excusés : Joël HENRY, Enzo SERIO

La séance est ouverte à 20 h 00

1) Procès verbal de la séance du 20 décembre 2012

Le Maire apporte quelques commentaires concernant les sujets abordés lors de cette séance :

- Au niveau de la fusion des 2 communautés de communes, la politique en matière de collecte des ordures ménagères et des déchets en général a fait l'objet de polémique lors de la réunion des maires et n'a pas abouti sur une pratique commune à mettre en place
- Cette réunion s'est tenue dans un climat tendu au cours de laquelle, certains (dont celui de Villy) ont quitté la séance, d'autres ont fait part de leur soutien à l'actuel fonctionnement de la CCVS.
- Eclairage public : après renseignements pris, le contrat de maintenance est plus économique que des interventions à la demande.
- Achats de terrain Chef : les frais de notaire s'élèvent à environ 750 €

Le PV est adopté à l'unanimité

2) Travaux

- Rue de la Génillotte
-

Le devis de la SCREG réactualisé et modifié suite aux extensions demandées (rue de la Fontaine, ralentisseur et trottoirs à partir de chez Mme Guichard) s'élève à environ 81 000 € TTC.

Le surcoût lié au ralentisseur se monte à 4 000 €, l'extension entre le chai Bachelier et le chemin de la forêt à 3 350 € et la rue de la fontaine pour la partie habitée à 14 917€

Le Maire estime ces travaux financièrement réalisables en ayant recours à l'emprunt à hauteur de 50 ou 60 000 €, ce que la commune peut supporter au niveau de son taux d'endettement, cependant, il indique que la commission des finances examinera le dossier dans le cadre du budget global 2013 et fera part de ses conclusions au conseil municipal qui suivra lors du vote du budget.

Le Maire annonce qu'une augmentation des impôts fonciers suite à une remise à jour cadastrale des plantations de vigne devrait rapporter aux alentours de 3 000 € supplémentaires.

3) Finances

Les 5 173 € de solde du contrat de canton subventionnant les travaux de la mairie ont été versés, et il reste à encaisser 5 160 € de l'enveloppe cantonale pour la rue Chantoiseaux, ainsi qu'environ 14 000 € de TVA au titre des investissements 2012

4) Compte rendu de la Commission Cadre de vie/Communication

- Des motifs décoratifs destinés à renouveler progressivement les illuminations de fin d'année seront commandés à un fournisseur spécialisé pour un montant plafonné à 1 500 € pour 2013. Le but étant, au fil des années d'arriver au remplacement total des décorations actuelles
- Les chicanes de rétrécissements seront fleuries avec des bacs ou des demi-fûts
- Le mur de la mairie va être abattu et remplacé par un muret surmonté d'une clôture de style. François BACHELIER contacte un serrurier.
- Une entreprise spécialisée va étudier l'électrification de la cloche de l'église.

Le Conseil approuve ces propositions.

5) Questions diverses

- **Scolarité** : versement de 20 € pour un enfant de Villy scolarisé à la maternelle de Chablis : Aucune dérogation n'ayant été demandée, cette demande est refusée.
- **Balayeuse de Chablis** : le tarif 2013 passe à 90€ de l'heure
- **Chemins** : un courrier sera adressé à M. CHAVARD pour dégradation du chemin de Prenant
- **Urbanisme** : permis de construire déposé par l'EARL BACHELIER, et demande d'urbanisme de M. Alain GUICHARD pour une parcelle située en Colas Page. Ce dossier sera examiné en commission par la DDT (Direction Départementale du Territoire)
- **Chasse** : toutes les bagues de la campagne 2012-2013 ont été utilisées.
- **Cimetière** : les sépultures à restaurer seront signalées à l'aide de pancartes sur place, d'affiches et par voie de presse.

Prochaines réunions : Commission des finances le 25 mars à 20h 00. Conseil municipal le 2 avril à 20h 00.

La séance est levée à 22h 00